

Discours de vœux de la Directrice générale de l'ARS Centre-Val de Loire 9 janvier 2025 – Orléans

Madame la Préfète de région, préfète du Loiret

Madame la Députée du Loiret, Monsieur le député d'Eure-et-Loir

Madame la présidente de l'association des maires du Loir-et-Cher et Monsieur le Président de l'association des maires du Loiret

Monsieur le vice-président du Conseil départemental du Loiret

Monsieur le Procureur général près la Cour d'appel

Madame la Procureure de la République

Monsieur le Recteur d'académie

Monsieur le Président d'Université,

Monsieur le Doyen de la faculté de médecine,

Madame la Secrétaire générale pour les affaires régionales

Madame la directrice régionale du service médical de l'assurance maladie

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux et directeurs d'établissements de santé, présidents de CME, directeurs et directrices d'EHPAD, d'établissements pour personnes handicapées, de CPTS, de GIP, de GCSMS, d'instituts de formation

Mesdames et Messieurs présidents d'URPS, de Conseils ordinaires

Mesdames et Messieurs les présidents et membres actifs d'associations (de professionnels, d'aidants...) et de fédérations

Mesdames et Messieurs membres de la CRSA, de CTS

Mesdames et Messieurs, chers partenaires, chers abonnés de la Lettre Pro de l'ARS Centre-Val de Loire,

C'est avec un immense plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour cette cérémonie de vœux, un moment privilégié pour nous retrouver et partager ensemble une vision d'avenir pour notre région. Ce soir, j'aimerais commencer par un petit mot sur la "Lettre Pro", cette newsletter hebdomadaire qui nous relie et qui est devenue un vecteur incontournable d'information, de partage et de valorisation de vos initiatives.

En 2024, nous avons publié 53 numéros, soit plus d'un millier d'articles. Chacun de ces articles reflète non seulement l'engagement des équipes de l'ARS, mais aussi vos propres initiatives, vos projets, et vos réalisations. Vos réactions, vos contributions, et votre intérêt croissant pour cette lettre pro sont une véritable source de motivation. Vous étiez 5 700 abonnés en octobre 2023. Un an plus tard, nous avons

dépassé les 8000 abonnés, soit une progression d'environ 40 %. Ces chiffres traduisent une belle dynamique, mais aussi un attachement à une information de qualité, ciblée et pertinente, dédiée aux professionnels.

La "Lettre Pro" n'est pas qu'un canal d'information. C'est une communauté, un espace de dialogue, un moyen de valoriser les projets innovants que vous portez dans vos territoires. Chaque semaine, 35% des abonnés ouvrent la lettre. Le succès de certains numéros, comme celui consacré aux violences faites aux femmes en novembre 2023 (avec Pauline Saint-Martin, une lettre ouverte à 48%), montre à quel point les thématiques abordées résonnent avec vos priorités et vos engagements. Ce soir, je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre fidélité et pour faire vivre, chaque semaine, cette plateforme d'échanges et d'inspiration.

Et nous en avons eu des choses à raconter ! Chaque semaine en conférence de rédaction notre équipe de direction est animée d'intenses débats, quand il faut choisir – et donc renoncer- les sujets qui seront traités. Car l'année 2024 a été particulièrement riche.

L'exercice a donc aussi été très difficile pour moi quand il a fallu préparer ce discours, et sélectionner là encore quelques-unes seulement de nos réalisations collectives marquantes.

Commençons bien sûr par l'évènement mondial des **Jeux Olympiques et Paralympiques**, dont les enjeux sanitaires étaient si importants. Nous avons su préparer la région à l'accueil du parcours de la flamme et aux épreuves de tir sportif. L'ensemble du système de santé s'est préparé, dans l'Indre et à l'arrière, à l'hôpital comme en ville. Cette grande échéance nous a permis de revisiter, mettre à jour et compléter le plan ORSAN, qui détaille le rôle de chacun lors de tout type d'évènement sanitaire : climatique, infectieux, accueil massif de victimes... et nous sommes désormais mieux armés pour faire face. En interne, nous avons aussi mis à jour notre plan de continuité d'activité, et des dizaines d'agents de l'ARS se sont relayés 7 j/7 pendant les épreuves pour parer à toute situation. Cette cérémonie de vœux est l'occasion de remercier chacune et chacun des acteurs sanitaires de la région qui ont permis que ces Jeux aient été synonyme de fête et d'efficacité de notre pays et de notre système de santé.

L'engagement du monde sanitaire ne s'est pas limité à ce grand évènement estival. Il a été marqué par l'aboutissement de projets majeurs, en ville comme à l'hôpital. Pour la ville je veux souligner le déploiement du **Service d'Accès aux Soins** pour répondre à la demande de soins non programmés de la population partout et à toute heure, grâce à une chaîne de soins lisible et coordonnée entre les acteurs de santé de l'hôpital et de la ville d'un même territoire. Cela ne s'est pas fait sans peine et c'est encore un peu précaire ici ou là, mais l'année 2024 aura été décisive dans ce domaine.

La **coordination des acteurs de santé** a aussi été le fil conducteur de nos travaux nourris avec les CPTS, les URPS et leurs fédérations et les dispositifs d'appui à la coordination pour apporter des réponses spécifiques, adaptées aux patients connaissant des situations complexes. Je veux citer deux exemples : le repérage de tels patients, grâce à un partenariat avec certains services d'urgences, ou encore le travail a été lancé avec la fédé URPS sur la santé des détenus.

Des dossiers moins visibles mais tout aussi importants pour la qualité des soins en ville, l'année 2024 aura donné lieu à l'**agrément des centres de santé** dentaires et ophtalmologiques, pour lutter contre la financiarisation excessive du système de santé.

Le **secteur hospitalier a poursuivi sa modernisation**, avec le soutien et l'accompagnement constant de l'ARS. Au cours de l'année 2024, nous avons ainsi (entre autres) :

- Inauguré les nouvelles Urgences du CHAM
- Inauguré les nouveaux Blocs de Vierzon
- Inauguré le nouveau service de médecine et de chirurgie dentaire de Tours
- Inauguré le service addictologie du CH George Sand à Bourges
- Lancé la rénovation du CH de Pithiviers
- Avons continué d'accompagner les CH de Dreux et de Blois en prévision de leurs grands travaux
- Débloqué d'importants moyens pour Sancerre
- Renoué une collaboration Châteaudun Chartres sur la biologie
- Accompagné le plan d'action en faveur des Urgences de Châteauroux.
- ...

Ces investissements témoignent d'un engagement constant pour adapter l'offre de soins aux besoins croissants de la population et pour garantir des parcours patients fluides et sécurisés dans une région marquée par la désertification médicale.

C'était aussi l'année de la **réforme ambitieuse des autorisations d'activités de soins et de plusieurs modèles tarifaires**, notamment celui qui concerne les activités de « soins médicaux et de réadaptation », destinée à mieux reconnaître la qualité et l'efficacité des soins, pas encore complètement digérée et qui a demandé un accompagnement intense.

Ces réformes soutiennent la **transformation de l'offre**, et l'amélioration de la pertinence du recours aux soins spécialisés, et aux alternatives à l'hospitalisation complète. L'année 2024 a vu des progrès dans le recours à l'Hospitalisation de jour, l'hospitalisation à domicile et nous pouvons progresser encore.

La transformation hospitalière majeure que nous avons accompagnée cette année c'est aussi celle de notre jeune **CHU d'Orléans**, et nous avons tout au long de l'année soutenu, avec les deux universités et avec le recteur et avec le CHU de Tours, l'émergence d'une politique hospitalo-universitaire régionale.

L'année 2024 a aussi marqué en tournant concernant le **numérique en santé**, axe complètement structurant pour tous les parcours de soins. Nous avons complètement refondu la gouvernance en lien avec le GRADES et travaillé sur une feuille de route avec les professionnels.

Nous avons travaillé sur plusieurs filières et notamment celle de la **périnatalité** : on a travaillé avec les petites maternités pour les intégrer davantage dans un réseau pour garantir la sécurité, la gradation des prises en charge, la formation des équipes, et nous avons accompagné la nouvelle maternité publique de Vendôme. Ces petites maternités jouent un rôle essentiel dans la santé de la femme, la santé sexuelle, l'accès à l'IVG (Gien / Chinon).

Concernant les personnels et les étudiants en santé :

- Nous avons envoyé des messages forts concernant le refus des **violences sexuelles à l'égard des personnels et étudiants en santé**, avec le traitement du signalement relatif au CH de Vendôme (retrait d'agrément, retrait de présidence de CME)

- Nous avons aussi pleinement assumé notre rôle d'**autorité sanitaire**, avec des **inspections** en établissements de santé et cabinets d'imagerie, **suspensions d'exercer** de praticiens susceptibles de mettre en danger les patients, ou encore **signalement à la justice** notamment en matière de pratiques illégales de la médecine dès lors que nous avons des éléments pour le faire
- Plus réjouissant, nous avons travaillé intensément à la situation des **PADHUE**, qui ont été très nombreux à réussir les EVC l'an dernier (grâce à l'entraînement dont ils ont bénéficié dans les services), et dont nous avons obtenu qu'ils puissent rester dans la région. Nous espérons que les résultats des EVC 2024 seront aussi bons et que toute la communauté hospitalière et universitaire se mobilisera pour des parcours de consolidations de compétence de qualité.

Concernant le médico-social, notre année a aussi été très intense !

La qualité des prises en charge dans les EHPADs a mobilisé fortement nos équipes, avec l'achèvement dans les temps du **plan de contrôle 100% des EHPAD**, soit 312 établissements de notre région (80% sur pièce, 20% sur place suite à ciblage). À cela s'ajoutent des décisions courageuses, comme le retrait d'autorisation de l'**EHPAD de Dordives**, accompagné d'une fermeture maîtrisée et de la recherche d'une offre alternative pour personnes âgées du territoire. Plusieurs autres EHPAD de la région ont été mis sous administration provisoire, avec un suivi serré de la part de l'ARS, pour permettre leur redressement.

Nous savons que la situation des EHPAD est difficile, et nous avons d'ailleurs déployé un **plan de soutien** en apportant une aide totale de 10,25 millions d'euros, qui a bénéficié à de nombreux établissements de la région, et se sont ajoutés aux 3,2 millions de soutien à l'investissement.

L'année 2024 a aussi vu l'ouverture de plusieurs **centres de ressources territoriaux**, pour maintenir au maximum l'autonomie des personnes âgées et leur apporter les services dont elles ont besoin, atténuer aussi la rupture que représente encore trop souvent le départ en institution et soutenir les aidants.

Pour les aidants, nous avons déployé des **solutions de répit** qui sont désormais au service des aidants des personnes âgées, mais aussi aux aidants des personnes en situation de handicap.

En matière de handicap, l'année 2024 a été riche d'engagement et d'enseignement avec des expérimentations qui dessinent les organisations à venir en France entière :

- Expérimentation du service public départemental de l'autonomie en Loir-et-Cher
- Expérimentation dans le 28 (Eure-et-Loir) des futures "**pôles d'appui à la scolarité**" en lien étroit avec les équipes de l'Éducation Nationale.

Et l'offre en faveur des enfants handicapés continue de se transformer dans une logique inclusive avec le passage en **Dispositif d'Appui Médico-Educatif** d'anciens IME, qui se déploient donc sur les institutions de droit commun et à partir des lieux de vie de l'enfant.

Les publics dits « à difficultés spécifiques » ont aussi été ciblés par des actions de soutien, je pense par exemple l'ouverture du beau projet de **permanence dentaire pour publics précaires** à Bourges.

En matière de santé publique, nous avons enregistré des **résultats spectaculaires en matière de bronchiolite**, grâce à une campagne de prévention qui a mobilisé les professionnels, renforcée par deux innovations thérapeutiques majeures, le Beyfortus (pour les enfants de moins d'un an) et le vaccin Abrysvo pour les femmes enceintes. Résultat : une baisse de 50 % des hospitalisations pour bronchiolite chez les enfants de moins de deux ans entre 2022 et 2024.

L'engagement en faveur de la vaccination, qui est je le rappelle un axe majeur de prévention, a aussi eu sa place à l'école, avec la **campagne de vaccination contre le papillomavirus dans les collèges**, conduite en partenariat avec le rectorat et les centres de vaccination. Dans notre région, nous avons même choisi d'élargir cette campagne et de proposer aux parents les rattrapages vaccinaux dont auraient besoin leur enfant. Il faut poursuivre l'effort pour parvenir à terme à éradiquer les cancers HPV-induits et ancrer durablement la prévention dans les parcours de santé scolaire et lutter ainsi / aussi contre les inégalités de santé. Nous venons d'ailleurs de signer une convention pluriannuelle avec le rectorat dans ce sens.

En matière de prévention, avons pleinement profité des Jeux Olympiques pour déployer une politique offensive sur le **Sport-Santé, maisons sport-santé, encouragement de l'activité physique** (y compris en entreprise avec le premier gymnobus) ; nous avons d'ailleurs créé une **salle de sport au siège de l'ARS** et espérons pouvoir l'ouvrir très rapidement, dès que les représentants du personnel donneront leur go. Le sport-santé c'est aussi la promotion de **l'activité physique adaptée** notamment dans les EHPADs et lancé l'expérimentation du remboursement de l'activité physique adaptée pour certains publics fragiles.

La prévention passe aussi par une attention toute particulière à la **lutte contre les inégalités de santé**, qui est notre « marque de fabrique ». Nous avons poursuivi notre action en renforçant notamment les permanences d'accès aux soins de santé (PASS).

L'année 2024 nous avons aussi mis un coup de booster sur la **santé environnementale**, qui est déterminante pour notre propre santé. La qualité de l'air, qualité de l'eau, qualité des sols, qualité de l'habitat, qualité de vie, qualité des écosystèmes, tous ces éléments ont un effet direct sur notre santé. Les préserver, les améliorer c'est essentiel pour notre avenir et pour celui du monde animal et végétal.

La DREAL et l'ARS Centre-Val de Loire ont lancé un **appel à projets conjoint « santé environnement »** pour la période 2024 - 2026 pour soutenir financièrement les initiatives et de très nombreux projets ont émergé (végétalisation de cours d'école, projets autour de l'alimentation...). Nous avons aussi poursuivi notre engagement pour garantir aux habitants un **accès à l'eau potable** en lien avec les collectivités territoriales, enjeu majeur dans notre région fortement marquée par les activités agricoles et au moment du changement climatique.

Nous avons d'ailleurs perçu cette année très directement les effets du changement climatique, notamment avec

- La **prolifération des vecteurs** de maladies (moustiques tigre) au sujet desquels nous renforçons la surveillance et l'intervention
- Les **inondations** qui ont touché la moitié du territoire et ont conduit notamment à l'évacuation de l'EHPAD de L'île-Bouchard et celle de plusieurs services du CH de Vendôme. Ces événements

vont s'intensifier, ils nous imposent de redoubler d'effort pour freiner ce changement climatique et s'y adapter.

L'année 2024 a également été marquée par des avancées majeures dans la structuration interne de notre ARS. Nous avons entamé une véritable transformation de notre **gouvernance interne** en créant un collège des directeurs départementaux, favorisant ainsi une meilleure articulation entre les niveaux stratégiques et opérationnels, à la fois au siège et en département. Cette organisation renouvelée permet de mieux travailler ensemble.

Nous avons refondu le **pilotage du Fonds d'Intervention Régional** (FIR, 200 millions d'euros), afin de rendre celui-ci plus aligné sur nos priorités stratégiques, notamment la santé environnementale et la lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé.

Nous avons aussi continué d'adapter nos organisations et avons créé le **département des « droits et libertés individuelles »**, chargé de sujets juridiques et éthiques très sensibles en lien avec les préfetures et la justice : gérer pour le compte des préfets et en lien avec les JLD les procédures de soins psychiatriques sans consentement, gérer aussi les injonctions de soins, consulter à la demande des établissements de la région, le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAVIS), la radicalisation ou encore les dérives sectaires.

Nous avons aussi fait évoluer, dans le sens d'une meilleure structuration, nos relations de travail avec **l'assurance maladie** (CRCA), mieux défini nos objectifs prioritaires communs, et avons même conduit un retex récemment.

Nous avons aussi créé notre nouveau **conseil d'administration**, qui prend la suite du conseil de surveillance et intègre à des postes élevés des représentants des collectivités territoriales et parlementaires.

Sur le plan des ressources humaines, nous avons accompli un travail important **pour dynamiser la gestion de notre masse salariale** et atteindre des résultats inédits en termes de saturation de notre plafond d'emploi. Parallèlement, nous avons préparé l'amélioration de nos systèmes d'information en élaborant un **schéma directeur numérique** ambitieux, qui sera structurant pour les années à venir.

Enfin, nous avons poursuivi un **dialogue social soutenu**, avec des instances régulières et la signature d'un accord de méthode visant à rendre nos négociations futures plus productives. Cette collaboration renforcée avec nos partenaires sociaux reflète notre volonté de construire une organisation où chacun se sente bien au travail.

Je voudrais finir cette présentation de l'année 2024 avec les résultats très encourageants du sondage IPSOS, commandé par le Collège des directeurs généraux d'ARS, sur la **perception des maires** à l'égard des ARS. Cette enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de 250 maires de France à l'automne dernier révèle notamment que :

- Les ARS disposent d'une bonne image auprès des élus (73% des maires ont une bonne image des ARS), dont ils saluent massivement l'utilité et le professionnalisme

- Près de 6 maires sur 10 (58 %) souhaitent que les ARS soient plus proches d'eux, que les ARS multiplient leurs visites sur le terrain (78%) et plus d'interactions à l'échelle départementale (68 %).
- Plus globalement, les maires expriment le besoin d'un appui renforcé de la part des ARS pour leur fonction d'élu : ils demandent davantage d'informations sur la réglementation et les obligations des élus en matière de politique publique (46%), et sollicitent des éléments de communication permettant d'améliorer l'acceptabilité des décisions en matière de santé (45%).

À l'aube de 2025, je tiens à souligner combien les résultats de cette enquête démontrent que les demandes de suppression des ARS portées dans certains débats politiques nationaux ne reflètent pas l'opinion majoritaire des élus locaux. Ce sondage montre au contraire que les maires reconnaissent notre utilité et notre professionnalisme, tout en exprimant des attentes fortes, auxquelles nous sommes pleinement engagés à répondre en renforçant notre présence sur le terrain et nos interactions avec les collectivités. Je tiens également à remercier chaleureusement nos équipes, qui, malgré des critiques souvent injustes, ont su rester mobilisées et engagées au service de la santé publique.

Alors que se souhaite pour 2025 et qu'attendre de cette année, qui démarre dans un certain climat d'incertitude ?

2025 marquera quelques anniversaires :

- Les 15 ans des ARS

Je viens d'en parler, nous sommes encore une institution jeune mais qui a fait ses preuves et votre présence nombreuse aujourd'hui témoigne du **climat de confiance** dans lequel nous travaillons avec vous tous nos partenaires dans les départements comme au niveau régional.

Au plan départemental j'en profite pour souhaiter la bienvenue à notre nouvelle directrice départementale du Loir-et-Cher Mme Janvier.

Nous poursuivons nos efforts en matière de **simplification**, en contribuant aux travaux nationaux et en écoutant toutes les propositions des acteurs de l'offre avec lesquels nous sommes en interaction.

Nous continuerons de travailler en bonne intelligence avec les élus et les acteurs de la **démocratie sanitaire** et en particulier avec le ou la futur(e) président(e) de la CRSA. Je signale d'ailleurs que l'appel à candidatures est encore en cours. Nous veillerons aussi à la mobilisation collective lors du renouvellement des représentants des usagers dans les établissements de santé en 2025.

- Les 50 ans de la loi IVG

Très prochainement le 17 janvier nous célébrerons cette avancée majeure et mettrons en lumière (dans la Lettre Pro évidemment) **celles et ceux qui s'engagent au quotidien** : infirmières scolaires et universitaires, secrétaires, pharmaciens, conseillères conjugales, échographistes, anesthésistes, sages-femmes, gynécologues. Un anniversaire qui va nous inciter à faire davantage pour la santé des femmes et l'exercice de leurs droits, partout, tout le temps.

- 20 ans de la loi handicap

Et pour les 20 ans de la loi Handicap nous allons redoubler d'effort pour adapter l'offre aux besoins des personnes handicapées, les plus jeunes, les étudiants, les travailleurs, mais aussi les personnes handicapées vieillissantes pour lesquelles l'offre médico-sociale doit apporter de nouvelles réponses.

Avec le **programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC)** mobilisant 90 millions d'euros sur les 5 prochaines années (contre 12 millions au cours des 5 années précédentes), nous financerons de nouvelles solutions pour les personnes vulnérables :

- près de **2000 solutions nouvelles pour les personnes âgées** (36 millions, 576 places par redéploiement/transformation de l'offre auxquelles s'ajoutent 422 places de SSIAD 2029-2030)
- et plus de **2700 solutions nouvelles pour les personnes handicapées** (53 millions, (2296 solutions nouvelles créées via le plan 50 000 nouvelles solutions à travers 169 projets identifiés et 419 solutions nouvelles créées par d'autres sources à travers 37 projets identifiés).

Ce ne sont pas des chiffres en l'air mais bien des projets identifiés dans les territoires, discutés et priorisés l'an dernier. Nous mettons les priorités de financement sur :

- Les enfants à double vulnérabilité (enfants handicapés placés à l'aide sociale à l'enfance)
- Les troubles du spectre de l'autisme/troubles neuro-développementaux
- Les personnes handicapées vieillissantes
- L'aide aux aidants

En cette année anniversaire de la loi de 2005 sur les droits des personnes handicapées, nous allons aussi faire porter l'effort sur **l'accès aux soins** des personnes en situation de handicap : renforcer les handiconsult, et déployer le dispositif "Handigynéco". Nous allons aussi déployer, en lien avec les acteurs du handicap comme du grand âge, le nouveau **service public départemental de l'autonomie**, pour que le parcours de l'utilisateur soit plus fluide et allons poursuivre **la transformation des ESAT**.

Concernant les **enfants à double vulnérabilité** nous allons aussi travailler à améliorer la coordination entre acteurs sociaux, médico-sociaux et spécialistes santé mentale avec des séminaires départementaux que nous préparons actuellement avec les CD. Nous voulons que ces enfants, déjà victimes de ruptures majeures dans leurs parcours de vie, puissent être accompagnés dans leur lieu de vie, en étayant les professionnels chargés de leur accompagnement éducatif.

Les **établissements pour personnes handicapées** feront l'objet d'**inspections**, en ciblant les établissements les plus à risque et en s'appuyant sur l'expérience acquise en matière d'inspection contrôle (inspection des EHPAD). Nous assurerons les suites des inspections réalisées dans les EHPADs, et accompagnerons la mise en œuvre du projet qui prend la suite de l'EHPAD de Dordives, créer tous les services d'un EHPAD sans l'hébergement, une innovation d'autant plus suivie que l'on sait les difficultés financières du volet « hébergement » des EHPAD

L'année 2025 sera aussi la première année du **gérontopôle**, qui sera chargé de mobiliser les acteurs publics et privés, notamment dans le champ économique, pour adapter la société au vieillissement de la population et encourager l'innovation.

Au-delà de ces anniversaires, l'année 2025 sera celle de la **grande cause nationale « Santé mentale »**. Ce sera l'occasion pour nous de « pousser les feux » dans ce domaine.

Nous avons encore beaucoup à faire pour transformer l'offre et **réduire les hospitalisations inadéquates**, développer les hôpitaux de jour et les offres médico-sociales, en gardant un lien fort avec la psychiatrie et dans le cadre des **projets territoriaux de santé mentale**, avec les élus. Plusieurs projets **d'équipes mobiles à domicile** émergent dans la région, qui devront se déployer. Nous soutiendrons aussi la nouvelle antenne d'Un chez soi d'abord, inauguré à Orléans en décembre, pour les personnes atteintes de psychoses sévères. Nous renforcerons aussi la structuration de la Filière **addictologie**.

Nous avons aussi encore des progrès à faire dans le **respect des droits des patients** pris en charge en psychiatrie et nous accompagnerons les équipes en ce sens, y compris via des inspections si nécessaire.

En ville, nous encouragerons l'entrée de davantage de psychologues dans « mon soutien psy », psychologues dont nous manquons néanmoins en région. Il nous faut **davantage en former** et proposer des lieux de stage attractifs hors de la zone de Tours où les étudiants sont aujourd'hui concentrés.

Nous veillerons à toujours mieux faire connaître le numéro de téléphone **3114** (dont nous avons inauguré la plateforme régionale à Tours l'an passé), dispositif efficace dans la prévention du suicide.

Au plan sanitaire nous avons plusieurs projets de coopérations à nourrir et faire aboutir, notamment le **rapprochement public-privé (Elsan) à Châteauroux**. Nous ferons avancer la coopération **Sancerre-Bourges**, à l'aube d'un grand projet de travaux pour Sancerre, et nous accompagnerons les équipes pour le projet de nouveau **site unique à Vendôme**, dont le futur terrain a été acquis récemment. Nous suivrons la situation de la clinique du Saint-Cœur à Vendôme, actuellement en redressement judiciaire.

Parmi nos « gros dossiers » nous avons aussi le financement des travaux du CHU de Tours, une grande opération essentielle pour la région, que nous devons réussir malgré le contexte défavorable au plan des finances publiques.

Nous travaillerons filière par filière pour accompagner l'adaptation de l'offre et des organisations aux besoins des patients. Nous ferons aussi porter **l'effort sur la greffe et les prélèvements d'organe**, enjeu collectif qui demande un engagement et une parfaite coordination entre les acteurs. Nous sommes en dessous de nos objectifs nous pouvons / devons faire mieux.

Et, ce n'est pas un gros mot, nous devons reprendre le chemin / redoubler d'effort en matière de **performance** de nos établissements.

Concernant la formation des futurs professionnels médicaux, nous allons **préparer notre territoire à l'afflux d'externes et d'internes à venir**, liés à la création du CHU d'Orléans. La mobilisation des hôpitaux périphériques, des coordonnateurs de spécialités médicales, et des collectivités locales (pour les logements) sera décisive et nous devons être prêts.

L'effort doit aussi porter sur les étudiants paramédicaux, nous allons accompagner les instituts de formation qui parviennent à **projeter davantage d'étudiants dans des lieux de stage éloignés** et encourager le parcours réussite qui permet à des AS à haut potentiel de devenir infirmiers en deux ans.

En amont, il nous faudra également travailler à **remédier aux places vacantes** dans nos écoles des filières sanitaires et sociales (notamment dans la filière ambulanciers) et aux **abandons en cours de formation**, notamment à l'issue de **stages** qui ne se déroulent pas aussi bien que prévu. Alors que nous

sommes prêts à développer massivement l'offre de soins et d'accompagnement (secteur médico-social), nous allons avoir besoin de beaucoup plus de professionnels qualifiés et je sais que le Conseil Régional partage cet objectif. Nous ne pouvons pas perdre des jeunes et moins jeunes attirés par nos secteurs d'activité, et devons être en mesure de proposer des parcours pour celles et ceux qui souhaitent se réorienter. Dans le même esprit il nous faudra renforcer l'**apprentissage** qui est encore trop peu développé dans nos établissements et qui est pourtant un gage d'attractivité et de fidélisation reconnu.

Concernant les professionnels de santé et médico-sociaux, nous allons davantage les accompagner vers la **promotion du signalement** et la **culture positive de l'erreur** : le signalement d'événements graves (décès anormal par exemple) et le signalement d'alertes sanitaires (méningite, rougeole...) connaît encore parfois du « retard à l'allumage » même si, pour l'évènement « **botulisme** » à Tours la chaîne a parfaitement fonctionné. Je rappelle que nous sommes là pour aider et que nous sommes accessibles 7j/7 et 24h/24, et nous allons d'ailleurs en 2025 réviser notre organisation interne en matière d'astreinte pour la rendre encore plus efficace.

La démarche qualité sera une de nos priorités en 2025, nous avons plusieurs **certifications** d'établissements qui posent problèmes et qui demandent des mesures correctrices sensibles, que nous veillerons à accompagner et superviser. Dans le même esprit, et en lien avec les conseils départementaux et les DEETS, nous mettrons en œuvre nos nouvelles obligations en faveur de la **prévention de la maltraitance**, en sécurisant davantage le suivi des signalements des usagers d'où qu'ils viennent.

L'année 2025 sera riche aussi sur le plan de la prévention, et nous serons guidés dans les territoires par les **feuilles de route** départementales « prévention » qui ont été préparées l'an passé. Nous déploierons « **mon bilan prévention** », pour lequel nous avons encore trop peu de professionnels volontaires. Nous amplifierions le programme de **développement des compétences psychosociales**, grâce à la formation de formateurs relais, des programmes reconnus comme efficaces notamment en matière de conduites addictives. Nous ajusterons la **campagne de vaccination HPV** suite au retour d'expérience de cette 2^e année. En matière de cancer toujours, nous devons avancer sur le dépistage organisé du cancer du sein, en parvenant enfin à la **dématérialisation des secondes lectures**.

En lien avec les ordres professionnels nous resterons vigilants et interviendrons dès que nous serons signalées des **pratiques dangereuses et/ou illégales et/ou de type dérives sectaires**. Les territoires touchés par la désertification médicale sont particulièrement vulnérables face à des gourous en tout genre.

Je reviens enfin sur l'enjeu majeur du changement climatique. Nous devons redoubler d'effort en 2025 pour anticiper et nous adapter aux évolutions et aux risques, climatiques, et travailler à :

- Comprendre et réduire l'**empreinte carbone** de nos activités, en particulier les dispositifs médicaux et les médicaments ;
- Intégrer les enjeux de **santé animale** et de santé humaine, au regard du risque grandissant de zoonoses ;
- Avancer résolument sur l'**urbanisme favorable à la santé**, car une grande partie des solutions réside dans le logement et les mobilités ;

- Sécuriser l'approvisionnement en **eau du robinet de qualité**.

Et puisque je conclus sur le changement climatique, je souhaiterais témoigner ici de notre **solidarité avec nos amis de Mayotte**, durement touchés par le cyclone, auxquels nos équipes de l'ARS – ainsi que des soignants de la région – sont allés et iront encore donner un coup de main. Qu'ils en soient tous et toutes remerciés.

Perspectives

Mesdames et Messieurs, cette soirée est aussi une invitation à regarder vers l'avenir avec ambition et confiance, même si **l'actualité budgétaire** du moment porte, il est vrai, de grandes incertitudes. Sans loi de financement de la sécurité sociale nos projets sont à l'arrêt et nous ne pouvons donner la visibilité dont les acteurs ont besoin. Nous finançons des centaines d'associations, d'équipes, d'établissements qui comptent sur nous pour mailler le territoire et aller auprès des plus vulnérables. Alors comme c'est la saison des vœux, nous pouvons formuler ensemble le vœu que les débats, voire les divisions au niveau national laissent place au pragmatisme nécessaire à notre action.

Pour autant, et parce que **nous sommes soudés et engagés pour la santé**, nous continuerons j'en suis sûre à transformer les défis en opportunités, avec une volonté commune : réduire les inégalités et offrir à chacun un accès à des soins de qualité.

Je vous remercie pour votre engagement indéfectible et vous adresse, au nom de l'ARS Centre-Val de Loire, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2025 soit une année de solidarité, de réussites et de transformation positive !